

# LES ÉCHOS DU CPAG

N° 114 - 4ème trimestre 2020



*Pour qu'une partie de  
pêche reste une partie  
de plaisir*

- Réglementation pêche à pied
- La pêche au bar en Automne
- La pêche au thon



# Sommaire

	<u>Pages</u>	
<b>Photo de couverture :</b> Jeune pêcheur de bar	1	<b>Les rédacteurs :</b>  Patrick Alves Jean-Pierre Durand Jean Lepigouchet Gérard Mongin
<b>Le mot du président</b>	3	
<b>Du côté de la réglementation :</b> Circulation, stationnement sur l'éstran La réglementation pêche à pied Le bar	4 4 4	
<b>Du côté des actualités :</b> Témoignage Une pêche scientifique Les rendez-vous 2020 Assemblée générale 2020 Adhésions 2020-2021	5 5 5 5-6 6	
<b>Du côté pêche :</b> L'Échos des côtes La pêche du bar en automne La pêche au thon	7-8 8-15 15	<b>Comité de rédaction :</b> Patrick Alves Jean-Luc Briault Jean-Pierre Durand Jean Lepigouchet Pascal Le Naour
<b>Du côté des nœuds :</b> Le nœud de Rapala	16	
<b>Nous rejoindre, se renseigner</b>	17	<b>Impression :</b> Imprimerie Philippe MARIE 37 bd Alsace-Lorraine 50200 Coutances Tél : 02 33 45 36 71
<b>Bulletin d'adhésion</b>	18	
<b>À table :</b> Bar au court-bouillon	19	
<b>Les rendez-vous 2021</b>	20	

Pour nous contacter, se renseigner :

**CPAG : Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais**

Bureau du port de plaisance de Hérel  
Promenade du Dr Paul Lavat  
50400 GRANVILLE

**Portable** : 06 83 99 36 90

**Courriel** : [contact@cpagranville.net](mailto:contact@cpagranville.net)

**Site Internet** : [www.cpagranville.net](http://www.cpagranville.net)

**Nos permanences :**

Tous les mercredis et samedis matin de 10h à 12h à l'adresse ci-dessus

## Le mot du président

Le moins que l'on puisse dire c'est que cette saison est plus que perturbée et dans ce contexte exceptionnel la première priorité est bien que chacun prenne soin de lui et de son entourage.

La première constatation est que la nature a repris tous ses droits dans un temps que l'on n'imaginait peut-être pas et c'est plutôt une bonne nouvelle.

Pandémie oblige, nous avons annulé tout rassemblement comme les ateliers, la soirée, l'Echappée belle, etc. et surtout nous ne tiendrons pas d'assemblée générale dans la forme habituelle pour éviter de regrouper un nombre important de personnes. Les documents, présentés habituellement dans cette assemblée générale, vous seront communiqués par courriel ou, pour ceux qui ne disposent pas d'adresse mail, par courrier. Il s'agira notamment du rapport moral du président, du rapport d'activités ainsi que des informations financières du club.

Pour le conseil d'administration, nous avons profité de ce moment pour refonder notre site Internet, la réalisation de notre annuaire et de nos calendriers ainsi que pour optimiser notre fichier « adhérents » et travailler à une nouvelle présentation des Échos. Que tous ceux qui ont contribué à ces évolutions en soient remerciés tant pour leur disponibilité que pour leur réactivité et tout cela en travaillant à distance, par téléphone et par messagerie.

Mais cela est déjà presque du passé, et on se doit de bien préparer l'avenir. Là aussi, la mobilisation a été totale pour établir un calendrier d'animation 2021 à la hauteur de notre club pour que l'on soit en mesure de réaliser de belles pêches et de belles prises.

Ce numéro des Echos présente ce programme 2021 avec un accent particulier en direction des jeunes pour lesquels nous proposons un programme adapté et un challenge qui se déroulera d'octobre 2020 à septembre 2021 sur le principe de l'Echappée belle.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre site Internet sur lequel l'ensemble de ces informations sera mis en ligne.

Il reste maintenant à bien terminer cette saison 2020, et vous aurez le plaisir, je l'espère, de découvrir dans la rubrique « Coté pêche » un article dédié exclusivement à la pêche du bar en automne.

L'ensemble du conseil d'administration vous souhaite une belle fin de saison, de belles sorties en mer avec de beaux poissons.

Notre devise s'applique bien à ce que l'on vous souhaite :

« **Pour qu'une partie de pêche reste une partie de plaisir** ».

*Le président*  
*Patrick ALVES*

## Du côté de la réglementation

### Circulation et stationnement sur l'estran

Les négociations entre les associations, les Elus et les services de l'Etat se sont tenues tout l'hiver et l'arrêté préfectoral était prêt à être signé début mars. Evidemment avec la crise sanitaire, il n'était pas très opportun de le publier pendant le confinement. Finalement le Préfet de la Manche l'a signé le 26 mai dernier. Comme prévu il peut y avoir un stationnement sur l'estran s'il n'existe pas de possibilité à terre. C'est le cas à Bréhal où le Maire a fait une demande de convention à la DDTM afin de mettre en place des zones de stationnement sur l'estran. Coudeville et Donville sont déjà équipés d'une zone à terre. Quant à Bréville, nous sommes intervenus auprès de la mairie et du Conservatoire du littoral pour qu'une zone soit balisée à terre, au plus près de la cale du golf. Cette disposition est effective depuis le 31 août. Ailleurs quelques difficultés ont pu apparaître mais nous espérons que les discussions pourront aboutir prochainement.

### La réglementation pêche à pied

Depuis le mois de novembre quatre réunions se sont tenues avec les Affaires Maritimes en vue d'un toilettage de l'arrêté de 2008 plusieurs fois modifié.

Au moment où j'écris ces lignes, l'arrêté qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021 est mis à la consultation publique jusqu'au 16 septembre. Là encore la pandémie a quelque peu contrarié le calendrier et alors que nous espérions une parution courant juin, le projet d'arrêté n'a été publié que le 25 août. Cela explique le retard pris pour la diffusion de l'annuaire 2021 car évidemment, nous étions désireux de publier un document aussi fiable que possible.

**Cela dit nous ne connaissons pas encore toutes les modifications et je vous invite à suivre cette affaire sur notre site internet.**

Néanmoins on peut tabler sur les modifications suivantes :

- **Pour les outils**, redéfinition du râteau, 2 cm entre les dents, dents rondes obligatoires abandonnées. Les filets à crevettes sont regroupés dans une même définition – abandon de la largeur de 50 cm - augmentation de la longueur des dents de la fourche, 30 cm au lieu de 20.
- **Pour les espèces**, fermeture du bulot en janvier (comme les pros), dates d'ouverture de la coquille St-Jacques différentes selon les zones (pour nous toujours le 1<sup>er</sup> octobre), augmentation du quota d'araignées qui passe à 20 au lieu de 10.
- Par contre nous avons demandé pour l'ormeau la suppression de la référence aux coefficients de marée ; cela n'a pas été retenu mais nous allons la demander à nouveau. Surprise : alors qu'il n'y avait eu aucun échange sur le sujet, l'administration propose de reculer l'ouverture au 16 septembre ; nous donnerons un avis défavorable à cette mesure dans un souci de cohérence (ouverture de tous les coquillages, sauf la coquille St-Jacques, le 1<sup>er</sup> septembre).

### Le bar

Un rappel : fermeture le 30 novembre.

*Jean LEPIGOUCHET*

### Témoignage

Je suis sorti à Chausey mercredi 24 juin avec ma femme pour 2 jours. Arrivé au niveau de la bouée de la Videcoq vers 10h du matin, j'ai aperçu la queue d'une baleine au moment où elle plongeait.

La nageoire caudale devait faire 90 cm /100 cm de large. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de prendre une photo, j'ai guetté l'horizon mais ne l'ai pas revue ensuite.

*Patrick GOU MOT*

### Une pêche scientifique

Le lundi 3 août, nous sommes partis sur le bateau de Séverine NAUDET et Jean-Luc BRIAULT ainsi que deux scientifiques et moi-même pour une pêche très particulière.

➤ Explications :

Nous avons été contactés par une maître de conférences à l'école d'agronomie de Rennes qui réalise une mission pour le compte de l'INRAE.

Cette mission a pour objectif de conduire une étude préliminaire pour le projet du réseau « Rézofleuve » qui étudie les écosystèmes fluviaux en Guyane et a pour but de tester un protocole d'étude scientifique à partir de l'analyse ADN de poissons « prédateurs » et du contenu stomacal de ces poissons.

Nous sommes donc partis dans la Baie du Mont-Saint-Michel avec pour mission de pêcher des poissons « prédateurs ».

Malgré une mer agitée nous avons réussi à attraper des maquereaux, des dorades, des rougets grondins et des seiches.

Ces prises ont été immédiatement tuées et placées individuellement dans une poche plastique avant d'être conservées dans une glacière.

Dès le retour au laboratoire, les prises ont été analysées pour identifier le contenu de chaque estomac et déterminer les caractéristiques de l'ADN.

A ce jour, la journée semble avoir été productive et intéressante pour les équipes scientifiques.

*Patrick ALVES*

### Les rendez-vous 2020

Compte tenu de la pandémie toujours active, le conseil d'administration du CPAG a décidé d'annuler les prochains rendez-vous des ateliers mensuels :

- En septembre : les pêches du bord (surfcasting, pêche à rôder) et pêche à pied,
- En octobre : les nœuds et les montages de pêche
- En novembre : La cuisine de la mer.

## Du côté des actualités

Ces ateliers seront bien sûr reconduits l'année prochaine et vous pouvez consulter le programme complet de 2021 en dernière page.

*Patrick ALVES*

### **Assemblée générale 2020**

Toujours pour raison de pandémie, et comme dans nombre de structure, l'assemblée générale de 2020 planifiée le 9 octobre prochain est annulée.

Cependant, le conseil d'administration s'engage à adresser à chacun des membres du club les documents habituellement présentés à savoir :

- Rapport moral du président,
- Rapport d'activités,
- Présentation des comptes
- Programme 2021.

Ainsi chacun pourra prendre connaissance de notre activité et nous sommes votre disposition pour apporter toutes précisions suite à cette présentation.

Les adhérents disposant d'une adresse mail recevront ces documents sous forme dématérialisée et les autres adhérents les recevront par courrier.

*Patrick ALVES*

### **Adhésions 2020-2021**

Comme chaque année, la campagne d'adhésion débute au mois d'octobre. Nous vous rappelons que notre cycle d'adhésion suit notre période comptable qui s'étale du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre de l'année suivante.

Aussi, nous vous invitons à renouveler votre adhésion pour la période à venir en complétant le bulletin d'adhésion joint à ce numéro des Echos. Nous vous remercions par avance de votre renouvellement.

*Patrick ALVES*

### L'Écho des côtes

#### ❖ **Début de saison**

Le point sur notre activité pêche de ce début de saison se caractérise par une succession sans fin de tempêtes et de fortes dépressions. Pour mémoire, depuis mi-décembre nous en avons enregistré pas moins de sept : Fabien, Brendan appelée aussi Fenja, Gloria, Hervé, Ciara, Dennis, Ines et ce n'est pas fini ...

Autant dire que le point sur nos sorties pêche se résume à la plus simple expression : très peu de sorties et pour cause. Les quelques sorties possibles se sont traduites quasi exclusivement par des bredouilles sans doute générées par l'importance des perturbations, une turbidité accrue de l'eau qui ont bien calé les poissons mais également par les nombreuses et fortes précipitations qui ont eu pour conséquence la modification de la salinité des eaux, ce que peu d'espèces de poissons apprécient.

Pour les courageux qui ont bravé le vent pour des sorties de pêche à pied, avec toute cette agitation, ils ont eu la bonne surprise de faire de beaux paniers de coquilles Saint Jacques.

#### ❖ **Le printemps :**

Le tsunami de la Covid-19 : à part pêcher dans sa baignoire avec un masque et en gardant 1 mètre avec tout autre personne, rien à signaler.

#### ❖ **En juin - juillet : satisfaction**

La première des satisfactions est que nous commençons à pouvoir retrouver une mobilité et ainsi retrouver nos lieux de pêche préférés. Satisfaction de remettre nos lignes à l'eau après une longue période d'abstinence. Satisfaction et impatience de ressentir les touches sur nos cannes. Satisfaction de pouvoir humer l'air de la mer avec un super beau temps.

Passion assouvie :

Enfin nous pouvons assouvir notre passion. Et nous avons eu le plaisir de pouvoir pratiquer notre loisir préféré dans des conditions idéales et avec des résultats plus que satisfaisants.

Côté bar : de belles prises au petit large mais aussi en bord de côte.

Côté dorade grise : là aussi de très belles prises. Nombre de pêcheurs ont également eu la bonne surprise de faire des doublés dorade – roussette.

Côté maquereau : chaque bateau a eu le plaisir d'en pêcher un petit nombre et ces derniers jours le nombre de prises semblent avoir progressé de manière significative.

Côté seiche : les amateurs de pêche à la turlutte se sont régalés avec des prises dépassant pratiquement systématiquement le kilo.

Côté casier : les pratiquants de la pêche au casier ont également pris part à cette belle reprise avec de belles moussettes (les araignées juvéniles, un vrai régal), des étrilles et des homards.

À noter que quelques pêcheurs ont amené des dorades royales dont la taille semble grandir au fil des années avec des prises de poissons de 40 cm.

À la côte, la période devient favorable pour la pratique du surfcasting le matin de bonne heure ou le soir lorsque la marée coïncide avec les créneaux horaires de l'effet silhouette.

## Du côté pêche

### ❖ En août :

La forte fréquentation de la zone de pêche à rendu difficile notre pratique. La seule règle pour espérer réaliser un beau panier est de sortir pêcher tôt le matin ou tard le soir, nous avons déjà parlé de l'effet silhouette. De plus avec le réchauffement de l'eau, la taille des leurres doit être adaptée. L'eau étant plus chaude, elle contient moins d'oxygène et les poissons recherchent de proies plus petites pour tout simplement faciliter leur digestion. Au menu des prises, bars en nombre, dorades, margattes, rougets grondins et maquereaux mais sur de petits bancs très localisés et de très petites tailles.

Côté thon, de belles chasses ont été enregistrées et en dernière nouvelle un gros thon serait en villégiature dans le port de Jersey.

En pêche à pied, nous avons enregistré de belles prises de homard de Chausey.

## La pêche du bar en automne : une pêche simple mais pas simpliste

S'il y a une période propice pour la pêche du bar, c'est bien l'automne. Il peut se pêcher au large, au petit large, le long des rochers, à la côte en surfcasting ou en pêche à rôder.

Les conditions sont idéales, les bars peuvent se déplacer sur toute la hauteur de la colonne d'eau qui présente la particularité d'avoir une température très homogène. Ils peuvent trouver toute la nourriture dont ils ont besoin et l'approche de leur migration vers leurs zones de reproduction les incitent à faire le plein de nourriture et d'énergie au fur et à mesure de l'activation des hormones de reproduction au niveau des gonades.

### 1. En bateau

Le bar peut se pêcher à cette saison selon les mêmes méthodes qu'au printemps et qu'en été. Par contre, durant l'automne d'autres techniques de pêche sont faciles à mettre en œuvre et aussi productives.

Quelle que soit la zone de pêche prospectée, si vous découvrez cette zone, il faut toujours commencer par prospecter la surface puis les différentes couches d'eau en partant de la couche supérieure vers la couche inférieure.



### ❖ La pêche au leurre naturel :

- **Le montage :** La pêche du bar au leurre naturel se pratique avec du lançon, du maquereau ou du tacaud. Le leurre naturel doit être le plus frais possible. Pour conserver les appâts naturels le plus frais possible, l'utilisation d'un bulleur est bienvenue.

- **L'animation** : le bateau est en dérive, laisser partir le montage et pêcher le pick-up du moulinet ouvert en gardant le fil dans la main. À la touche, il faut laisser filer 4 à 5 secondes avant de ferrer.

### ❖ La pêche au leurre de surface et de subsurface :

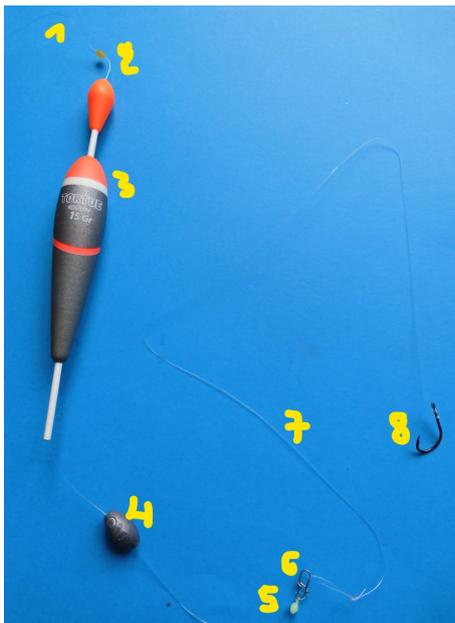
C'est une pêche que l'on peut dénommer « rase cailloux » : il faut s'approcher des zones rocheuses, lancer le leurre sur la face du rocher, le laisser retomber dans l'eau et l'animer dès qu'il touche l'eau. Il faut être très concentré car la touche est instantanée et brutale.

Pour la sécurité, le pilote du bateau doit être à son poste pour dégager le bateau des rochers si nécessaire.

Pour les leurres à utiliser se référer au même chapitre de la pêche à rôder.

### ❖ La pêche au flotteur :

La pêche au flotteur est également très simple à mettre en œuvre. Par contre elle se pratique essentiellement à proximité des zones rocheuses. Elle nécessite la récolte d'appâts vivants, surtout le bouquet. Le principe consiste à lancer vers la zone de pêche repérée, à laisser dériver le flotteur et surtout à ferrer à la touche.



1 : corps de ligne

2 : stop float pour régler la hauteur

3 : flotteur 15 grammes

4 : plomb olive 10 grammes

5 : perle de protection du nœud

6 : agrafe américaine

7 : bas de ligne 35/100<sup>ème</sup>

8 : hameçon 1/0 à 3/0

Eschage : piquer par la jointure de l'avant dernier anneau de la queue

## 2. Depuis le bord

Les différents types de pêche du bord se caractérisent par des conditions de pratique relativement facile, un matériel léger et des montages simples.

Affirmer que la pratique de cette pêche est simple est une réalité mais cela ne signifie surtout pas simpliste.

Comme pour beaucoup de pêche, la pêche du bar du bord est efficace lorsque le pêcheur se trouve au bon endroit à la bonne heure avec les leurres adaptés.

## Du côté pêche

Se trouver au bon endroit à la bonne heure demande une certaine pratique sachant qu'à la côte le bar se déplace pour la simple et bonne raison qu'il suit la nourriture et qu'il a toujours auprès de lui une zone de repos pour bien récupérer.

### ❖ La pêche à rôder :

La pêche à rôder consiste à longer la côte à partir du bord soit depuis une plage soit depuis une zone rocheuse. C'est une pêche itinérante, relativement peu pratiquée et pourtant très riche en émotions.

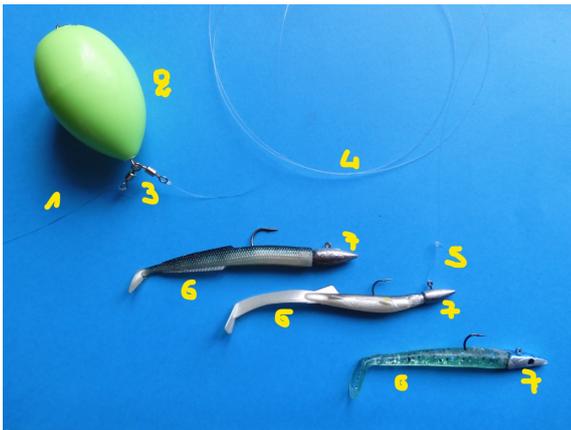
Sa pratique nécessite cependant une stratégie qui peut se résumer en trois principes : plan de pêche, discrétion, mobilité.

- **Plan de pêche** : le plan de pêche se dessine par la connaissance des lieux tant à marée haute qu'à marée basse, le sens de la marée et du courant durant la partie de pêche, le repérage des postes de pêche remarquables (anse, ria, passe, trou d'eau, dénivellation du sable semblant former une rivière,...) durant la marée.
- **Discrétion** : la discrétion est le maître mot de cette pêche et ce avant l'arrivée sur le premier poste de pêche. Lorsque vous arrivez à proximité de votre zone de pêche, mettez-vous en mode approche, observez ce qui se passe et commencez à lancer en prospectant toutes les bordures puis élargissez votre zone de lancer. Pratiquez en restant en retrait de l'eau et évitez de marcher dans l'eau.
- **Mobilité** : le bar étant un poisson qui change de poste au cours de la marée pour se diriger vers les zones où il va trouver son alimentation, le pêcheur devra suivre ce parcours et être mobile. Certains postes de pêche sont pêchants uniquement pendant quelques dizaines de minutes, avant c'est trop tôt et après c'est trop tard.

### ❖ La pêche au buldo ou ballrag :

Le montage est des plus simples : une bulle (ballrag de couleur verte ou orange) d'un poids 40 ou 60 grammes complétée par un bas de ligne d'environ 1,50 mètre armé d'un petit leurre souple de type Raglou d'environ 10 centimètres monté sur une petite tête plombée.

Ce montage permet de lancer loin avec précision mais demande une canne appropriée. La récupération se fait en linéaire sans toutefois trop de vitesse et avec la possibilité de faire de petites pauses.



- 1 : corps de ligne
- 2 : Ballrag
- 3 : attention ! L'attache du corps de ligne et du bas de ligne se réalise sur deux émerillons rolling situés sur la même extrémité du ballrag
- 4 : bas de ligne en 35/100<sup>ème</sup> ou 40/100<sup>ème</sup> (1,50 m)
- 5 : nœud de raccord du leurre au bas de ligne avec un nœud Rapala qui laisse plus de liberté d'action au leurre
- 6 : exemples de leurres de 8 à 10 cm de longueur
- 7 : tête plombée de 5 à 10 grammes

### ❖ La pêche au flotteur :

Comme la pêche au flotteur en bateau, du bord elle se pratique à partir des zones rocheuses de la côte. Il faut lancer le montage, le laisser dériver et surtout ferrer à la touche.

### ❖ La pêche au jig et aux leurres de surface :

Le jig : La pêche à rôder au jig est elle aussi extrêmement simple dans sa mise en œuvre.

Il suffit de raccorder un mini jig au bas de ligne, de lancer et de ramener.

La seule difficulté serait de faire un nœud Rapala pour raccorder le jig au bas de ligne. Le nœud Rapala présente la particularité de raccorder le jig avec une boucle laissant plus de liberté d'action au jig. (voir ci-après la réalisation du nœud Rapala).

Une panoplie de mini jig pour la pêche du bord et dans peu d'eau avec 3 types d'armement : hameçon simple en queue, hameçon triple en queue, assist hook simple ou double en tête, assist hook simple en tête et triple en queue.



## Du côté pêche

- **Le leurre de surface et subsurface :** Les leurres de surface ou de subsurface ont la particularité de nager soit à la surface soit sur la couche supérieure de la surface.  
Le principe est le même que pour la pêche au jigg et on peut également réaliser le même nœud.



De gauche à droite et de haut en bas : Asturie, leurres Orion : Big foot 25, Mister 25, S-Kiv 25, S Kiv 20 et Z-Claw avec billes.

Les hameçons : tous les hameçons triples ont été remplacés par des hameçons simples « Owner S-125 plugging single » de 1/0 à 3/0 suivant la taille du leurre et sont montés sur des anneaux brisés en inox 6 mm.

La majorité de mes leurres de surfaces et de subsurfaces sont de couleur blanche. Le dos des leurres ne nécessite pas de couleur spécifique du fait de leur évolution en surface ou très proche ce qui fait que le dos n'est pratiquement jamais vu par le poisson prédateur.

### ❖ Le surfcasting :

La pêche en surfcasting présente la particularité de se pratiquer avec des appâts naturels qui sont faciles à trouver le long de nos côtes.

Il faut bien se rappeler que le contenu stomacal d'un bar comprend :

- 80% de crustacés
- 34% de poissons
- 18% de mollusques

**Remarque 1 :** le total dépasse les 100% ce qui s'explique par le fait que plusieurs espèces ont été trouvées dans un même estomac.

Sur les 80% de crustacés il y a 55% de crabes, puis bouquets, crevettes, galathées ...

**Remarque 2 :** le bar n'est pas un poisson fouisseur, aussi il se nourrit de vers lorsque ces derniers nagent en pleine eau et principalement durant leur période de reproduction. Le pic de reproduction a lieu en automne (octobre-novembre) sur une courte période de 4-5 jours lors des basses mers de vive-eau.

Sur les 34% de poissons et par importance des poissons trouvés dans l'estomac des bars :

- Le lançon, en proportion très importante,
- Le sprat,

- Le maquereau,
- Le mullet,
- Le tacaud ...
- Personnellement, je pêche régulièrement le bar en surfcasting avec du couteau. D'autres pêcheurs utilisent les crépidules.

- **Les montages :** Pour ce type de pêche, l'ensemble des montages peut se regrouper en deux catégories : les montages à empiles et les montages traînard.

Mon expérience du surfcasting m'a amené au fil du temps à développer un principe simple : un montage doit être simple, simple à réaliser, simple à mettre en place et simple à pêcher tout en restant efficace.

### ➤ Montage à empiles :

Le montage à empiles est le montage classique du surfcasting. Il se compose de 2 ou 3 empiles montées en dérivation sur le bas de ligne au-dessus du plomb.

Il permet de présenter un appât entre deux eaux. Attention, plus vous lancez loin plus l'empile sera plaquée au fond compte tenu du courant et de la bannière du fil et ainsi pêchera comme un traînard.

### Quelle longueur pour les empiles ?

En règle générale, il faut appliquer le principe suivant : Plus le courant est faible, plus l'empile est courte, plus le courant est fort, plus l'empile est longue.

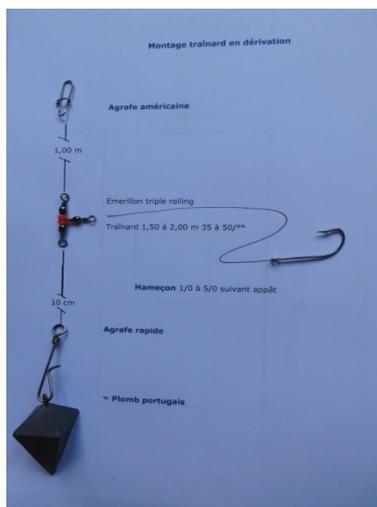


## Du côté pêche

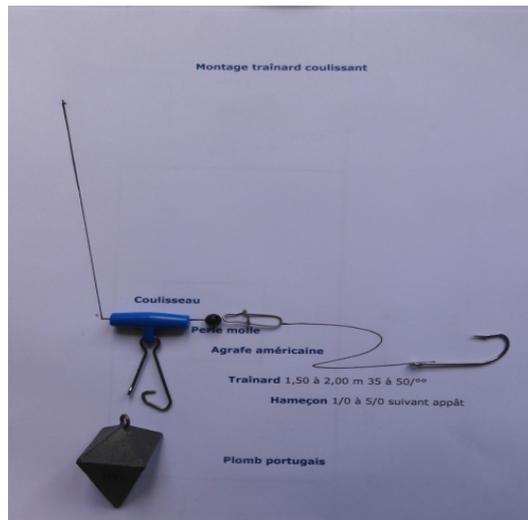
### ➤ Montage traînard :

Un montage traînard est monté soit sur une dérivation juste au-dessus du plomb, soit en coulissant.

#### Montage en dérivation



#### Montage coulissant



**Remarque sur les montages surfcasting :** si vous constater un emmêlement des empiles ou du traînard, il faut augmenter le diamètre des empiles ou du traînard, mais cela implique également que l'on augmente la longueur des empiles ou du traînard pour que l'appât évolue le plus naturellement possible.

### 3. Et le pêcheur ?

Le pêcheur est un des deux acteurs principaux de la partie de pêche avec le poisson.

**Remarques :** c'est au pêcheur de s'adapter et non pas au poisson. S'adapter c'est prendre en compte le comportement du poisson, son rythme alimentaire, ses aliments préférés, connaître comment il se déplace, quand et pourquoi.

Aussi, il faut aller pêcher le bar lorsque l'on a le plus de chances d'en attraper. Cela signifie qu'il faut bien définir les créneaux horaires par rapport à la marée mais également par rapport aux périodes de pic alimentaire. Ces périodes de frénésie alimentaire sont bien identifiées depuis de nombreuses années : c'est ce que l'on appelle le coup de matin et le coup du soir. Les scientifiques qui ont largement étudié ces périodes de pic alimentaire l'ont dénommé l'effet silhouette.

Le schéma ci-après décrit la période correspondante à l'effet silhouette.

		<b>Lever du soleil</b>	<b>Jour</b>	<b>Coucher du soleil</b>		
<b>Nuit</b>						<b>Nuit</b>
	<b>Effet silhouette</b>			<b>Effet silhouette</b>		
	<b>Durée</b>			<b>Durée</b>		
	<b>Si couvert : 1h Si lumineux : 1h30</b>			<b>Si couvert : 1h Si lumineux : 1h30</b>		

Il ne vous reste plus qu'à profiter de cette belle période de pêche et d'avoir le plaisir de prendre ce beau poisson, combatif, que l'on se doit de respecter.

*Patrick ALVES*

### La pêche au thon

Le CPAG a proposé à ses adhérents de pratiquer la pêche au thon.

Une douzaine d'équipages a répondu à cet appel.

Cette pêche est strictement réglementée même en « no-kill ».

Seuls les bateaux dûment enregistrés sont autorisés à la pratiquer.

Pour être autorisé à ramener sa pêche, il faut être en possession d'une bague de capture remise par les autorités.

Lorsqu'un bateau est enregistré, tout l'équipage du bateau est autorisé à pêcher.

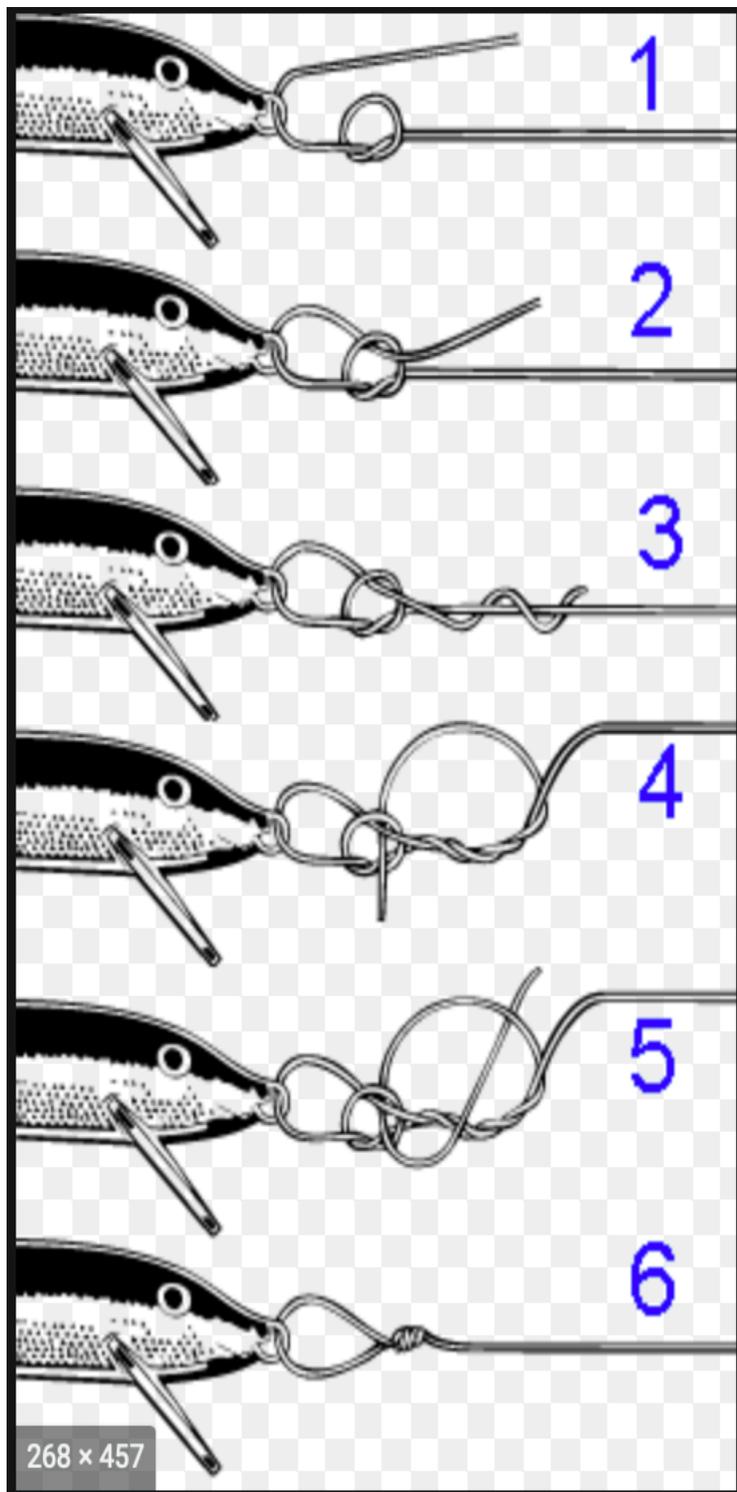
Il faut aussi rappeler que cette pêche se pratique « au large » : pour les pêcheurs granvillais, la zone de capture est située grossièrement dans un triangle délimité par Jersey au sud, Guernesey au nord et les Roches Douvres à l'ouest. Les bateaux utilisés doivent donc être capable de naviguer à ces distances et leurs capitaines posséder un permis hauturier.

Le matériel nécessaire et le carburant consommé pour rechercher les chasses sont relativement onéreux. Il est donc conseillé de mutualiser les achats. Cette pêche doit être l'occasion d'une participation plus collective de l'action de pêche aussi bien dans l'action même de pêche que dans la recherche des poissons.

*Gérard MONGIN*

## Du côté des nœuds

### Le nœud de Rapala



1 - Faire un demi-nœud avec le fluorocarbure (un demi-nœud est un nœud simple qui n'est pas encore serré)

2 - Repasser l'extrémité dans le demi-nœud par en-dessous (si on est passé par-dessus en sortant du demi-nœud)

3 - Effectuer trois à quatre tours autour du fluorocarbure

4 - Revenir par-dessous dans le demi-nœud

5 - Puis par-dessus dans la boucle formée en faisant les tours

6 - Bien humidifier avec la salive et serrer

Jean-Pierre DURAND

## Nous rejoindre, se renseigner

Créé le 16 décembre 1973, le **CPAG** a pour objet la pratique de la pêche à pied, en bateau, d'assurer la pérennité des espèces, protéger l'écosystème aquatique, la protection de la nature, la défense de l'environnement, la détection des pollutions.

Le **CPAG** compte 420 membres adhérents, plus de 60 partenaires.

Il est membre de la FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer).

Le **CPAG** organise chaque année 9 ateliers pêche en général le dernier vendredi de chaque mois de janvier à juin et de septembre à novembre sur les thèmes :

La sécurité en mer, la pêche du lieu, de la dorade, du bar, la pêche à pied, les pêches d'été, la pêche aux engins, le surfcasting, connaître Chausey et les Minquiers, les nœuds marins et le matelotage, les nœuds de pêche, Le phénomène des marées, la météorologie, l'entretien et l'hivernage du matériel et du bateau, la cuisine de la mer.

Il accompagne, en fonction des conditions météorologiques, des sorties pêche pour la mise en œuvre des thèmes des ateliers pêche.

Il publie pour ses adhérents et ses partenaires une revue trimestrielle « **Les Echos du CPAG** », adressée à tous les membres et partenaire 650 exemplaires chaque trimestre et ce depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 1992.

En complément des ateliers pêche, il confectionne et distribue des « **Guides techniques** » : mémento sur les méthodes de pêche, les nœuds marins et de pêche, la sécurité en mer et les premiers secours, la cuisine de la mer ...

Il réalise chaque année un « **Annuaire des marées** » édité à 8000 exemplaires accompagné de calendriers.

Il assure chaque mercredi matin et chaque samedi matin des permanences sur le port de 10h à 12h.

Il dispose d'un mouillage dans le Sound de Chausey et dans l'avant port.

Il organise avec l'APH des formations pour les permis bateau et le certificat de radiophonie restreinte.

Chaque année, lors de l'assemblée générale du club au mois d'octobre, le CAPG récompense des plus belles prises de l'année.

Il organise en avec l'APH, Le Yacht club de Granville et le gestionnaire du port de Hérel (la CCI) un concours de pêche « **l'Echappée Belle** ».

Il aide d'autres clubs pour assurer la sécurité de sorties en mer.

Il participe aux Puces Nautiques et à l'embarquement immédiat, au nettoyage du Sound, à la fête des voisins de pontons ...

Les membres du conseil d'administration participent à de nombreuses réunions en lien avec l'objet du club à savoir comités de gestion et de suivi, Natura 2000, Comité 50, conseil portuaire, agence régionale de la biodiversité, qualité des eaux,

...

# Bulletin d'adhésion



**N'hésitez pas à faire adhérer votre entourage !**

Nouvelle adhésion

Renouvellement d'adhésion

Adhésion du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021

Civilité : M.  Mme

Nom.....Prénom.....

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : .....

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone : fixe..... Mobile .....

Courriel .....@.....

## Rayer ci-dessous les mentions inutiles ou compléter

Je possède : un bateau : OUI / NON                      Un kayak : OUI / NON

Immatriculation :..... Nom :.....

Si oui : dans le port de Hérel / sur remorque / en port à sec

Mise à l'eau : cale de Hérel / Autre cale : .....

Sur liste d'attente du port de Hérel : OUI / NON si oui, depuis le .....

Je pratique :

La pêche en bateau	OUI / NON
La pêche au thon	OUI / NON
La pêche en kayak	OUI / NON
La pêche du bord (surfcasting, pêche à rôder, digues)	OUI / NON
La pêche à pied	OUI / NON

Cotisation au CPAG	OUI/NON	22 €
Cotisation jeune (-18 ans)	OUI/NON	10 €
Cotisation FNPP	OUI/NON	15 €
Frais d'envoi par courrier	OUI/NON	4 €
<b>Total de mon règlement</b>		

Bulletin à retourner rempli et accompagné du règlement (chèque à l'ordre du CPAG) à l'adresse suivante :

CPAG  
Bureau du port de plaisance de Hérel  
Promenade du Docteur Paul LAVAT  
50400 GRANVILLE

Date :    Signature :

.....cadre réservé au CPAG.....

N° de carte CPAG : ..... N° FNPP : .....

Règlement chèque  espèces  Enregistrée le .....

## Bar au court-bouillon et son beurre citronné monté aux échalotes et persil Recette pour 4 personnes

### Ingrédients

1 bar de 1,2 à 1,5 kg et 1 poissonnière

#### Pour le court-bouillon :

- 1 litre de vin blanc sec, 1 litre d'eau
- 3 tiges de persil, 1 oignon, 1 vert de poireau, 1 branche de céleri,
- 1 branche de thym, 1 feuille de laurier, 1 gousse d'ail, 1 carotte
- Gros sel de Guérande (7 gr pour 1 litre d'eau), Poivre noir du moulin

#### Pour la sauce :

- 2 cuillères à soupe de court-bouillon
- 300 gr de beurre, 3 échalotes, 1 citron
- Sel fin

### Recette

#### Le court-bouillon :

Peler la gousse d'ail et l'oignon,  
Eplucher la carotte, et la couper en rondelles,  
Composer le bouquet garni en réalisant un fagot composé avec des tiges de persil, du vert de poireau, de la branche de thym et de céleri, de la feuille de lauriers,  
Dans la poissonnière, verser le litre de vin blanc sec et le litre d'eau,  
Ajouter le bouquet garni, le gros sel de Guérande et le poivre noir du moulin,  
Porter à ébullition puis laisser frémir 15 minutes, écumer les impuretés remontées à la surface,  
Laisser refroidir complètement.

#### La cuisson du bar :

Déposer le bar sur le plateau de cuisson de la poissonnière,  
Poser le plateau dans la poissonnière contenant le court-bouillon refroidi,  
Mettre à chauffer doucement jusqu'à obtenir un début d'ébullition,  
Baisser le feu pour que la cuisson se réalise à petits frémissements et ce pendant 20 minutes et ajuster la cuisson

#### La sauce :

Dans une casserole, verser 2 cuillères à soupe de court-bouillon, le persil finement haché, le sel et le poivre,  
Porter à ébullition, ajouter les échalotes hachées, et le beurre coupé en petits morceaux en fouettant en permanence, et verser le jus de citron.

Dans un plat déposer le bar et présenter le beurre citronné dans une saucière.

# Les rendez-vous 2021

## Les ateliers mensuels

29 janvier 2021	Connaître et naviguer dans Chausey et aux Minquiers
22 février 2021	La pêche du lieu
27 mars 2021	La pêche au large
24 avril 2021	La pêche de la dorade
21 mai 2021	La pêche du bar
25 juin 2021	Les pêches du bord (surfcasting, pêche à rôder)
24 septembre 2021	La pêche à pied
29 octobre 2021	Nœuds et montages de pêche
26 novembre 2021	La cuisine de la mer – La cuisine des boucaniers

## Les ateliers du samedi

9 janvier 2021	Les nœuds de pêche
23 janvier 2021	
2 février 2021	
16 février 2021	
6 mars 2021	Les montages pour la pêche du lieu
20 mars 2021	
3 avril 2021	
22 mai 2021	Les montages pour la pêche du bar
5 juin 2021	
19 juin 2021	
4 septembre 2021	Les montages pour les pêches du bord
18 septembre 2021	
2 octobre 2021	

Des ateliers dédiés au lancer seront organisés et comme ils se dérouleront en bord de mer, ils seront programmés en fonction des conditions météorologiques. Les dates seront disponibles sur notre site Internet et au local de permanence.

Pour le bon déroulement, les ateliers du samedi et lancer se feront uniquement sur inscription avec un maximum de 8 personnes par atelier.

## Les autres rendez-vous

10 avril 2021	Repas dansant du CPAG
15 octobre 2021	Assemblée générale du CPAG